

LE J JOURNAL

Bulletin municipal

Chef de publication : Martine Baudin
Rédaction : Martine Baudin,
Messaouda Perthus, Jean-Michel Sari
Maquette : M. Perthus
Tirage : Procopy



Pour mieux connaître notre village
Découvrez sur internet
Le site de la commune de Berville :
www.berville95.fr

N° 13 - JANVIER 2014

Le mot du maire

Nous arrivons au terme de cette mandature, les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains. En raison de cette proximité, nous nous limiterons, dans ce bulletin, à la présentation des réalisations de l'année, où nous avons clôturé notre contrat départemental avec la réfection de la toiture du chœur de l'église et d'importants travaux de reprise de maçonnerie à l'école.

Je tiens particulièrement à transmettre mes remerciements à tous ceux qui ont apporté leur aide et concours à l'activité communale :

Merci à l'équipe municipale pour sa participation, son engagement et sa grande cohésion,

Merci aux membres des commissions communales et notamment aux membres du CCAS pour l'attention portée aux plus fragiles d'entre nous,

Merci aux membres des associations et du Foyer Rural qui animent le village, et proposent des activités de grande qualité,

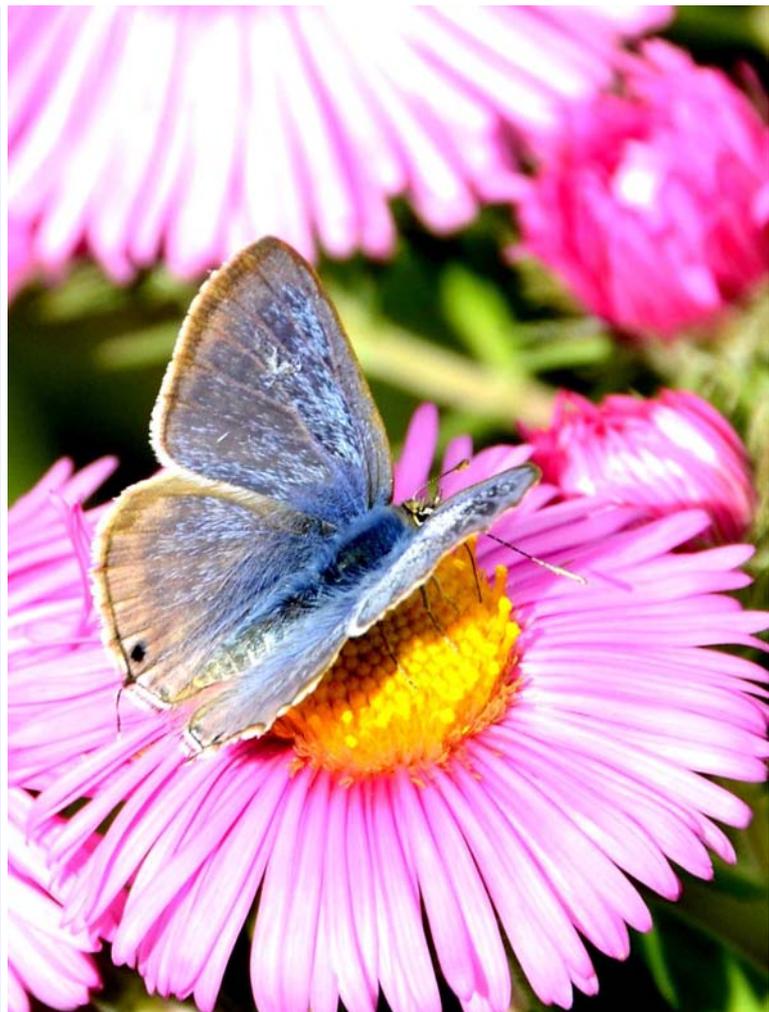
Merci à nos institutrices, pour leur implication quotidienne dans la vie de l'école, ainsi qu'à tous les membres du Conseil d'Ecole pour leur participation et pour la qualité du dialogue au sein du Regroupement Pédagogique,

Merci à nos agents communaux, pour le sérieux et le dévouement apporté au service de la commune

Et également, merci aux représentants de la Communauté de communes, du Conseil général, de la Région Ile de France, et de l'Etat pour la collaboration, et le soutien financier apporté aux actions municipales au cours de cette mandature.

A tous et à toutes, je souhaite une bonne et heureuse année 2014, une bonne santé et beaucoup de bonheur et de joie à partager avec ceux qui vous sont chers.

Martine Baudin



Azuré porte queue dans un jardin bervilleois

*Ce papillon (*Lampides Boeticus*) migrateur, caractérisé par la présence aux ailes postérieures de très fines queues, est rarement observé dans notre région. La biodiversité nous réserve souvent d'agréables surprises...*

Sommaire :

- P. 2 : Travaux** **P. 3 : Budget, Urbanisme**
- P. 4 : Communauté de Communes**
- P. 5-7 : Vie du Village** **P. 8 : L'école**
- P. 9 : Running club de Berville 95**
- P. 9-10 : Berville Animation**
- P.11-12 : Berville Flash**

Travaux

Voirie communale :

La route départementale CD22E, traversant le village par la rue des Vignes et la rue du Carouge a été refaite entièrement par le Conseil Général.

Des travaux d'entretien de chaussée, de curage de fossés et de guidage des eaux de ruissellements ont été réalisés dans diverses rues.

Locaux communaux :

A la mairie, les volets et les portes ont été repeints.

Ecole :

Des travaux imprévus ont été nécessaires à l'école aux vacances de la Toussaint, suite à l'apparition d'une fissure sur le pignon de la classe située derrière la mairie. Le tuyau d'évacuation des eaux de pluie de la cour s'est brisé sous le bitume, entraînant un risque d'affaissement du mur de soutènement de la cour. Ce mur a donc dû être entièrement reconstruit, après réfection du tuyau d'évacuation des eaux pluviales. Ces travaux urgents ont été réalisés avec le concours du Conseil Général.

Eglise, réfection complète de la toiture du chœur :

Depuis plusieurs années, des fuites au niveau de la toiture du chœur de l'église étaient réparées de manière provisoire. En 2009, lors de la dernière intervention d'urgence, il est apparu nécessaire (et moins coûteux à long terme) d'effectuer une réfection complète de la toiture du chœur étant donné la vétusté de celle-ci.

Les financements (subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général) ont été obtenus en juin 2013 et les travaux ont pu être réalisés cet automne. Ils ont été effectués par une entreprise agréée, avec toute la qualité demandée pour le respect d'un monument historique.



Assainissement autonome :

La première tranche des travaux de mise aux normes est en cours de finalisation.

La deuxième (et dernière tranche) de travaux sera programmée à la suite.

Une communication spécifique sera effectuée.

Maison rue d'Heurcourt :

Une consultation pour choisir un architecte afin de définir les possibilités d'aménagement est en cours. Celles-ci sont multiples et doivent être examinées de façon précise. La commission travaux et le Conseil Municipal ont entrepris une réflexion sur les différents scénarii possibles compte tenu de l'apparition de besoins nouveaux (réforme des rythmes scolaires) mais aussi la résolution de problèmes actuels (locaux communaux non totalement accessibles aux handicapés, salle de mariage inexistante...).

La mission de l'architecte sélectionné sera de réaliser une étude technique des différentes options avec leurs impacts financiers.

Le calendrier des projets sera fonction des subventions mobilisables (département, région, état).

Règlement du cimetière :

Un règlement a été établi pour le cimetière.

Les familles sont invitées à en prendre connaissance à la mairie.

Vidange des fosses septiques

Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations, notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs.

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie avant le 30 mars.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits,

la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.

Budget

Le budget 2013 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à :

- 396 218 € pour la section de fonctionnement,
- 386 434 € pour la section d'investissement.

Des dépenses stables ont permis à la commune, cette année encore, de ne pas augmenter la pression fiscale. Ainsi, les taux d'imposition des trois taxes directes sont restés inchangés pour 2013 :

- 6,28 % pour la taxe d'habitation,
- 11,23 % pour la taxe foncière bâti,
- 49,54 % pour la taxe foncière non bâti.

Urbanisme

Les constructions à Berville comme ailleurs sont réglementées par la loi.

Tous travaux (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable.

Depuis le 1^{er} Octobre 2007, s'applique une réforme des autorisations d'urbanisme.

Suivant les travaux envisagés, vous aurez à demander:

Un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable.

Les délais sont garantis.

La liste des pièces devant accompagner le dossier, est fournie avec les nouveaux formulaires.

L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier.

Toutes les demandes de déclaration et de permis de construire sont affichées en mairie.

RAPPEL:

Tous travaux extérieurs nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie (Permis de construire / de démolir, autorisation de travaux /de clôture...)

Demandes de permis de construire accordées

55, rue d'Heurcourt	31/01/2013	Création d'un garage
3, chemin de la Reine Blanche	16/12/2013	Agrandissement d'une habitation
3, rue du Carouge	23/12/2013	Construction

Demandes de travaux accordés

1, rue de l'Enclos Robert	14/02/2013	Réfection tableaux de fenêtres et peinture volets
Rue de la Garenne	29/04/2013	Division terrain
63, rue du Carouge	29/04/2013	Changement portail, portillon et porte de garage
2, impasse du Sausset	04/07/2013	Ravalement
13, rue de la Garenne	16/09/2013	Abri de jardin
15, rue de La Garenne	25/11/2013	Abri de jardin
3, rue du Carouge	23/10/2013	Division terrain

Elections municipales les 23 et 30 mars 2014

Nouveautés concernant l'élection des conseillers départementaux, municipaux et communautaires (loi n°2013-403 du 17 mai 2013) :

- . obligation de déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants;
- . nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée en préfecture ou sous-préfecture;
- . **obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter dans toutes les communes quelle que soit leur population et pour toutes les élections à partir de 2014.**

Elections européennes le 25 mai 2014

Communauté de communes de la Vallée du Sausseron

Siège et secrétariat : Mairie de Vallangoujard - Président : Marc Giroud
Tél : 01 34 66 25 25 - Int : www.valleedusausseron.fr

Arronville, Berville, Ennery, Epiais-Rhus, Frouville, Génicourt, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Livilliers, Menouville, Nesles la Vallée, Vallangoujard.

La voirie communautaire.

Elle gère l'entretien des routes intercommunales (cette année rue des Gorgets) et des talus avec un fauchage printanier et automnal partiel afin de préserver la biodiversité.

La compétence économique.

Par l'acquisition, l'aménagement et la gestion de parcs d'activités intercommunales tels que le Parc d'activités « les Portes du Vexin » à Ennery, la communauté crée des emplois et apporte des recettes pour le financement d'actions futures.

L'aménagement du Parc d'activités « les Portes du Vexin » touche à sa fin. La majeure partie des lots a été commercialisée et les entreprises installées.

L'enfance est une des priorités de la Communauté de Communes :

Le projet de centre multi-accueil communautaire (crèche, centre de loisirs pour les 3/6 ans, relais d'assistantes maternelles et jardin pédagogique) à Ennery est bien avancé. L'architecte est désigné et le permis de construire déposé. Les financements de l'état, de la région, du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales sont accordés. Le chantier va enfin pouvoir démarrer.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

6, rue des Sablons - 95 650 Génicourt - Tél : 01 34 42 69 29 - ram.genicourt@orange.fr

Il permet le regroupement d'assistantes maternelles accompagnées d'enfants, autour de réunions à thèmes et d'activités d'éveil pour les enfants (ateliers bibliothèque ou éveil musical).

C'est également un lieu d'information tant pour les assistantes maternelles que pour les parents (convention collective, contrats de travail, modes de garde, éveil et développement de l'enfant...).

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Tél : 01 34 42 69 29

Ces lieux permettent d'accueillir des enfants de **3 mois à 3 ans** accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistantes maternelles) et de favoriser les échanges.

Des questions peuvent y être abordées avec les professionnels.

Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery (AOJE)

9, chemin d'une ruelle à l'autre 95 300 Ennery Tél : 01 30 38 11 84 e-mail : aoje@free.fr

Ce centre accueille les enfants de **6 à 12 ans** au sein du **centre de loisirs**, et les jeunes de **12 à 18 ans** au sein du **pôle ados** avec plusieurs propositions de mini-séjours.

L'AOJE propose des activités variées telles que l'initiation aux **rollers** pour débutants et confirmés, l'initiation au **trampoline**, le **football en salle**, des rassemblements le samedi après-midi.

L'association organise également un **camp de neige** pendant les vacances de février et des **colonies de vacances** en juillet.

Stages d'initiation ou de perfectionnement informatique seniors/adultes :

L'AOJE (association des œuvres de jeunesse d'Ennery) propose aux habitants de la communauté de communes des stages **d'initiation** ou de **perfectionnement** (traitement de texte, internet et messagerie électronique, images et photos, smartphones et tablettes sous android, le cloud). Des séances sous forme de « club » s'adressent aux personnes qui pratiquent déjà l'outil informatique. En début de séance, les questions de chacun sont listées et des réponses sont alors apportées, en les élargissant.

Renseignements et inscriptions auprès de Francisco, AOJE,

9 chemin d'une ruelle à l'autre, 95300 ENNERY, tél : 01 30 38 11 84 .

Vie du Village

Noël à Berville *Concentré de magie et d'émerveillement*



Pour Noël, nos jeunes bervilleois se sont rendus dans l'un des plus beaux cirques, le cirque d'hiver, pour assister à la dernière création de la famille Bouglione. Dans ce cadre magique, au son de l'orchestre, les enfants ont assisté à une succession de numéros réalisés par des animaux, des acrobates, des artistes aériens, des jongleurs, des clowns et un incroyable numéro de deux colombiens sur une roue de la mort qui a donné aux enfants (et aux adultes) des sueurs froides. Le foyer rural a offert deux places de cinéma à l'UGC de Cergy aux enfants qui n'ont pas pu nous accompagner.



Noël des anciens

Messieurs Wallard et Ancel n'ont pas dérogé à la tradition en gâtant nos anciens en leur offrant des colis gourmands, en passant d'agréables moments avec eux et en leur transmettant notre témoignage d'affection.

Pensez à vous manifester auprès du CCAS si vous êtes âgés de 65 ans et plus par l'intermédiaire de la mairie, de Mr Wallard ou Mr Ancel.

Vie du Village



11 Novembre

La cérémonie marquant la commémoration du 11 novembre 1918 a rassemblé quelques bervillois et les membres du conseil devant le monument aux morts pour rendre hommage aux enfants de Berville morts au champ d'honneur.

70ème anniversaire du crash du B17, « Maid to Please »



Une émouvante cérémonie de commémoration du 70ème anniversaire du crash du B17 « Maid to Please » s'est déroulée début septembre au mémorial du Coudray-Berville érigé à l'endroit précis du crash à l'initiative de Mr Michel Doutréleau et inauguré en 2001.

Sur les dix membres d'équipage, il y eut quatre victimes. Les survivants furent faits prisonniers par les allemands sauf un qui fut caché et récupéré par la résistance. Cette commémoration a réuni des délégations anglaises et américaines, des porte-drapeaux d'anciens combattants, des collectionneurs de l'association « Liberty Jeep », des représentants des mairies de Berville, Hénonville, Labbeville, et Mr Arnaud Bazin président du conseil général et Mr Philippe Houillon député du Val d'Oise.

Témoignage

Un jour de guerre qui devait être comme les autres, attendre, attendre, la libération, nous sommes le 30 décembre 1943.

C'est le début d'un après-midi de travail à la ferme, un temps d'hiver, le plafond des nuages est haut et dense, et couvre entièrement le ciel, la température est clémente, il ne gèle pas. Il me reste quelques préparatifs à faire sur le tracteur, avant la départ pour le travail en plaine.

Rien ne laissait entrevoir le drame qui allait se jouer quelques minutes plus tard dans le ciel de la ferme du Coudray.

Soudain, le bruit de sirène d'un avion de chasse en piqué, puis des rafales de mitrailleuse, un vrombissement plus long et sourd venant d'assez haut, quelques secondes après, une forte explosion dans le ciel.

J'ai tout de suite compris, un bombardier allié en retour de mission venait d'être touché (à cette époque, presque tous les jours, les formations de bombardiers alliés passaient à l'aller et au retour au-dessus de nous).

Vie du Village

Déjà, plusieurs petits morceaux de l'appareil chutaient autour de moi. Arrivé très vite à la porte de la ferme, je vis des panneaux d'ailes et de tôles, qui planaient en zigzagant avant de toucher le sol, la pointe de la queue de l'appareil gisait écrasée à quelques mètres du bord de la route, en face du chalet de bois de Mr Pavlik. C'est le seul morceau de l'avion resté à peu près entier, le reste parsemait toute la plaine, des morceaux plus légers furent retrouvés sur le territoire d'Arronville, les plus lourds « les moteurs » à la hauteur de la distillerie Backelandt à Hénonville.

Cela confirme l'explosion de l'appareil en altitude. Deux parachutes descendent à grande vitesse, se dirigeant vers le hangar, l'un d'eux à 20 mètres du sol reçoit un gros tube de métal en travers du corps, ils passent de justesse au ras des lignes électriques, l'homme blessé par le tube de métal atterrit brutalement dans le pré entre le hangar et le petit bois (remise) rebondit plusieurs fois sur l'herbe et reste inerte accroché à son parachute, je sais aujourd'hui que c'était le **Sergent John C. Bitzer**, mitrailleur ventral, son camarade le **Sous-lieutenant Merle L. Kent**, copilote, lucide, mais le bout de pied haché par les balles, récupère très vite son parachute.

Nous les mettons à l'abri sous le hangar, **Merle Kent** se fait tout de suite une piqûre dans la jambe, son compagnon **Bitzer**, allongé à côté de lui ne bouge pratiquement plus, il semble avoir perdu connaissance. Au-dessus de nous, le chasseur allemand qui a détruit la forteresse, décrit des cercles à basse altitude et donne certainement la position du crash.

Dans le morceau de queue, un homme, la tête ensanglantée, est coincé à l'extrémité de la pointe, il bouge encore légèrement. Vite armés de haches et d'outils, des ouvriers essaient de le dégager, mais des soldats allemands en station au château d'Hénonville (1500m) arrivèrent très vite, jugèrent l'homme mort et nous firent dégager très vite.

Cet homme serait le bombardier **Sous-lieutenant Lowell A. Doan**.

Plus haut dans la plaine à environ 200 mètres, des débris de l'appareil brûlent encore, à côté gisent deux hommes, le navigateur, le **Sous-lieutenant Joseph Y. Lamansky**, j'ai lu son nom sur la combinaison, est tombé debout, enfoncé dans le sol, son corps est ouvert sur le côté et détail qui à l'époque m'a frappé, il n'y avait aucune trace de sang sur ses vêtements, donc était-il déjà mort dans l'avion depuis un certain temps?

Je me rappelle, qu'aux questions posées en anglais au copilote **Merle Kent** sous le hangar, celui-ci avait répondu qu'il y avait des morts dans l'avion au retour. Le deuxième homme mort à côté du **Sous-lieutenant Lamansky** serait le radio **Sergent Dee L. Troxell**.

Ces deux hommes étaient entièrement vêtus et non brûlés je l'affirme, leurs blousons en peau de mouton marron portaient dans le dos les figures des dessins de Walt Disney, dessous une combinaison bleue ciel.

Des ouvriers travaillant dans la plaine, de retour à la ferme disent avoir vu deux parachutes, sans doute les premiers à avoir quittés l'avion, l'un deux atterrit à Berville, le mitrailleur de queue, le **Sous-lieutenant Walter E. Dickermann**, recueilli par un ouvrier de la ferme, il sera par les soins de monsieur Demarque, patron de la ferme et des réseaux de résistance, caché et pourra regagner l'Angleterre. L'autre, sous réserve, aurait touché terre aux environs de Theuville.

Environ une heure après le crash, un petit camion militaire allemand sans bâche, est arrivé à la ferme et a chargé pêle-mêle les corps des trois hommes morts et les deux blessés, pour les emmener en premier je pense vers le camp d'aviation de Corneilles en Vexin, celui-ci étant la base du Messerschmitt 109 qui a détruit la malheureuse forteresse B.17.G.

D'après les archives, l'équipage se composait de dix hommes, nous en avons vu seulement huit à la ferme du Coudray.

Le lendemain, 31 décembre, nous retrouvons plus haut dans la plaine, dans les débris calcinés du nez de l'avion, les restes d'un homme atrocement brûlé, identifié plus tard comme étant celles du pilote le **Sous-lieutenant Julian Y. Schero**.

C'est à cet endroit précis que quelques jours plus tard dans les cendres lavées par la pluie, j'ai trouvé cette petite pièce de monnaie (ONE CENT) venue de si loin. Je l'ai gardé précieusement, elle était pour moi le témoignage du sacrifice de ces hommes et un immense espoir de liberté.

Robert Degrez Hénonville

Vie du Village

L'école

Cette année, 43 élèves du CE2 au CM2 fréquentent l'école de Berville :

** les CE2 et les CM1 (24 élèves) sont avec Melle Camille Boitel.*

** les CM2 (19 élèves) sont avec Mme Aurélie Delacourt, directrice de l'école.*

L'école d'Haravilliers accueille 61 élèves de la P.S.M au CE1 :

** les P.S.M et les M.S.M (19 élèves) sont avec Mme Mélinda Conneau dans l'attente du retour de Mme Madec.*

** les G.S.M et la moitié des C.P (22 élèves) sont avec Mme Karine Vronsky.*

** L'autre moitié des C.P et les CE1 (20 élèves) sont avec M. Laurent Cange, directeur de l'école d'Haravilliers. Soit un effectif de 104 élèves pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal.*



En mars 2013, les parents d'élèves ont organisé une « crêpe party » dans le gymnase d'Haravilliers. Cette fête qui a réuni la grande majorité des élèves fut une réussite.

La plupart des enfants (et des parents) ont joué le jeu et ont sorti leurs plus beaux costumes.

Le DJ a su mettre l'ambiance et faire danser l'assistance.



Cette année, le thème du spectacle de fin d'année était l'Afrique. Il a été l'aboutissement d'un travail conjoint entre les enseignants des deux écoles et Dominique Cancel, professeur de musique. Dans le cadre du thème de l'Afrique, les élèves de l'école de Berville sont allés au musée du Quai Branly où ils ont effectué une visite guidée accompagnés d'un conteur et d'un musicien ethnologue.

Les parents d'élèves ont renouvelé la vente de chocolats et de sapins à l'occasion des fêtes de fin d'année au profit des coopératives scolaires avec succès. Ces fonds vont permettre aux écoles de diminuer le coût des sorties scolaires.

La mise en place du décret concernant la réforme des rythmes scolaires a été reportée à la rentrée 2014. Les enfants auront classe les lundi, mardi, jeudi, vendredi, et le mercredi matin, à raison de 5h1/2 maximum par jour et de 3h1/2 maximum par demi-journée (soit une semaine de 24h réparties en 9 demi-journées). Les communes doivent assurer 3h d'activités périscolaires (TAP) par semaine.

Pour le RPI Berville-Haravilliers, nous avons proposé, après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, à l'inspection académique l'emploi du temps suivant : mercredi matinée de 3 heures de cours et journées de 5h1/4 avec matinées de 3h1/4 (il est reconnu que les enfants sont plus réceptifs aux apprentissages le matin). Les après-midi de classe dureront 2h suivies de 3/4 d'heure de TAP.

Le RPI travaille dès à présent sur le contenu et les modalités de ces TAP. Les communes devront élaborer un projet éducatif territorial qui sera soumis à l'inspection académique.

Running Club Berville 95



Julien Begyn
Membre du RCB 95
Vainqueur du 10 Km
en 36 mn 55s



Catherine Goutaudier (blouson jaune)
Membre du RCB 95
1ère place vétérans 2 féminine



Alex Mencie,
Vainqueur du Semi
marathon en 1h 21mn 29s

2013 fut une année particulière pour le running Club puisqu'il organisait pour la 1ère fois une compétition officielle de semi marathon (21,1 Km) et de 10 Km dont le départ et l'arrivée étaient donnés à Amblainville, sur un circuit exigeant passant par Arronville et Berville. En plus du succès populaire et de la convivialité que cette première édition a occasionnés sous un beau soleil, nos runners se sont distingués en remportant l'épreuve du 10 Km (*Julien Begyn*) et une 1ère place en catégorie Espoir (Tony Geoffroy) et pour le semi marathon une première place en Féminine (*Malika Sayad*) et aussi une en catégorie Vétérans 2 Féminine (*Catherine Goutaudier*). Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la deuxième édition le 14 septembre prochain ...

Une saison également ponctuée par la participation à d'autres épreuves comme les traditionnels semi marathon et marathon de Paris (42,195 Km), le Trail d'Erquy (Cotes d'Armor), les 6 heures de Buc (Yvelines) où Berville termina 2ème par équipe hommes, ... N'oublions pas l'action caritative avec la nouvelle collecte pour les « restos du cœur » en compagnie des membres du Foyer Rural.

« La trentaine de membres du Running Club qui se retrouvent toujours le dimanche matin pour se dépenser dans la bonne humeur adressent aux Bervilloises et Bervillois leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année...»

Renseignements et inscription : Philippe Menguy au 01 34 66 21 17 ou 06 75 29 53 36

Berville Animation

L'assemblée du Foyer Rural se tiendra le 1 février 2014 et procédera au renouvellement d'une partie de son conseil d'Administration.

Si vous souhaitez rejoindre le Foyer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Programme 2014 du foyer rural

***Collecte alimentaire auprès des bervillois au profit des restos du cœur en février ou mars,
une randonnée pique-nique le 18 mai, la fête de la musique le samedi 22 ou 28 juin,
les journées du patrimoine en septembre, le concert de la Saint Denis le samedi 4 octobre,
la soirée Beaujolais nouveau le 3ème jeudi de novembre,
le Noël des enfants du village en décembre.***

***La Bibliothèque est ouverte à tous le mardi de 16 à 19 heures (hors vacances scolaires)
Les livres et les CD sont à votre disposition gratuitement!! Recherche documentaire possible sur internet
Vous pouvez réserver les livres et CD répertoriés sur le site de
la Bibliothèque Départementale de Pontaise (www.cg95.fr/biblio/bduo)
Elle accueille 1 fois par semaine les élèves de l'école***

Berville Animation

En raison du décès brutal de Mr Luc Lefèvre et de l'émotion ressentie par les bervillois, quelques jours avant la Saint Jean, la fête a été annulée.

Activités régulières du foyer rural

Gymnastique douce le lundi de 9h15 à 10h15 avec Nicolas Sohier

Gymnastique tonique le vendredi de 19h à 20h avec Nicolas Sohier

Yoga le mercredi de 19h à 20h 30 avec Mme Armelle Blouin

Peinture et dessin adultes le mercredi de 9h à 12h avec Mme Anne Di Crescenzo

Bibliothèque le mardi de 16h à 19h



Journée rando pique-nique dans les bois de la Tour de Lay

Début juin, par une fraîche journée, un groupe de bervillois accompagnés d'amis des communes voisines ont participé à cette journée conviviale de découverte de notre région. Les marcheurs se sont retrouvés à l'église de Frouville pour une boucle d'environ 12 Km pendant que les amateurs de VTT partant de Berville ont effectué un circuit d'une trentaine de Km. Les deux groupes se sont, comme d'habitude, réunis pour la pause déjeuner tant attendue. Merci à Michèle Dugal qui a apporté les victuailles et les boissons aux participants à la randonnée.

Soirée Beaujolais Nouveau



Un vif succès auprès des adultes...



et des enfants...

En ce troisième jeudi de novembre, plus de soixante personnes se sont réunis autour d'un buffet dîatoire accompagné de la dégustation du beaujolais nouveau qui aurait un goût de banane...cette année. Peu importe, c'est l'occasion pour les bervillois de se retrouver entre amis et voisins et de faire connaissance d'autres bervillois.

Collecte alimentaire au profit des Restaurants du Cœur

En mars, les membres du foyer rural et du Running Club de Berville ont organisé une collecte pour les restos du cœur de l'agglomération de Cergy dont les besoins ne cessent d'augmenter.

Un grand MERCI pour votre générosité en faveur des plus démunis.

Berville Flash

«*La Cigogne du Vexin*», épicerie ambulante s'installe tous les jeudis de 16h15 à 18h devant l'église. Elle propose du pain, de l'épicerie générale de dépannage, des produits locaux du Vexin, des paniers de légumes et/ou de fruits biologiques (sur commande), des produits de la ferme (volailles sur commande, œufs, fromages...).

Une livraison à domicile est également possible.

ECOLE DE MUSIQUE

L'école intercommunale de musique du Vexin

organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...).

Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).

CANI-RANDO

Mme Delphine Lecorre, bervilleoise, organise des randonnées de 5 à 10 km avec ses chiens de traineaux qui vous feront découvrir notre région.

Il est possible d'organiser des événements privés comme des anniversaires d'enfants.

Tél: 0620351288 site: abysstatchiens-de-france.com



Permanences Info-Energie

Le Parc naturel du Vexin français organise des permanences où des conseillers spécialistes des questions énergétiques reçoivent et informent les particuliers sur les possibilités d'économie d'énergie et les énergies renouvelables pour les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation de logement.

Permanence à la Maison du Parc à Théméricourt, sur RDV, de 14h à 18h dernier mardi après-midi du mois

Tel : 01 34 48 65 96 email : eie@pnr-vexinfrançais.fr

Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30

Samedi : 9h-13h 16h -19h

Dimanche et les jours fériés : 16h -19h

Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions. De plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

Arrêté préfectoral du 29 août 1979

Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983

Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

Passeports :

Les passeports comportent maintenant des informations biométriques sous forme électronique et les demandes de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Le dossier peut toutefois être retiré à la mairie mais ne pourra ensuite être déposé que dans les communes plus importantes (Marines, Pontoise, Cergy ...).

Les passeports sont valables 10 ans.

Les demandes de cartes nationales d'identité sont toujours reçues par la mairie.

Une convention entre notre commune et l'association « Les lutins du Vexin » permet l'accueil de nos enfants à la garderie périscolaire et au centre de loisirs des enfants de 3 à 12 ans mercredis et vacances scolaires 9, rue de la Mairie 95 640 Haravillers Tél : 01 34 67 53 60

Berville Flash

Souvenir respectueux à ...

Luc Lefèvre nous a quittés le 18 juin. Il est parti un matin d'été, discrètement, surprenant tout le monde. Enfant du pays, y ayant toujours vécu et travaillé, Luc était connu et apprécié de tous les Bervillois. La ferme Lefèvre était un peu le centre du village, depuis plusieurs générations. Et Luc et Claudine, son épouse, n'hésitaient jamais à rendre service et à porter secours ; combien de Bervillois sont ils allés dépanner, les jours de tempête de neige, avec leur tracteur, ou pour livrer le pain lorsque le boulanger ne pouvait pas passer.....

Son souvenir restera très vivant parmi nous et son sourire très présent. A Claudine, à leurs enfants et à toute leur famille, nous présentons nos condoléances attristées.

Félicitations

*Valérie Cottard a épousé Richard Venet le 21 septembre
Stéphanie Bettex a épousé Olivier Lichau le 2 novembre*

Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

Fax : 01 34 66 59 42

mairie.de.berville@wanadoo.fr

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

Photocopie en mairie : 0,20 €

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 11h 45

16h - 18h 30

Judi : 14h 30 - 17h 30

Un samedi matin par mois

En période de congés,
des modifications peuvent être apportées,
consultez les panneaux d'affichage.

L'équipe municipale

Le Maire Martine Baudin

1er Adjoint Patrick Masselin

2ème Adjoint Messaouda Perthus

3ème Adjoint Joël Le Morvan

Franck Danel

Roland Massot

Gilbert Michaud

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

Jean-Yves Sevin

Marie-France Trinquart

Secrétaires de Mairie

Isabelle By

Anne Maudouit

Bienvenue à.....

*Lelya Masl née le 2 février 2013,
Evan Lefèvre né le 6 février 2013,
Julia Grincourt née le 22 février 2013,
Ethan Caunet né le 15 mai 2013 et
Lana François née le 27 juillet 2013
Anir Seyad né le 29 décembre 2013*

Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) :

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :

Lundi : 14h-17h Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h 14h-17h Dimanche : 9h-12h

Ouverture jours fériés sauf le 25 décembre et 1er janvier

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 9h-12h 14h-19h Mercredi : 14h-19h

Vendredi : 14h-19h Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai

Pour éviter des dépôts trop volumineux,
possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise, trois collectes des encombrants:

Mercredi 19 mars 2014

Mardi 17 juin 2014

Mercredi 26 novembre 2014

Le volume, limité à 1 m3 par habitation, doit être sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passage des encombrants **doivent être rentrés.**

Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,
produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,

objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,

déchets verts, souches d'arbres,

machines industrielles, moteurs,

grosses pièces mécaniques...

Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchetterie depuis le 1er janvier 2009.

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mardi matin.

Les poubelles doivent être sorties le **lundi soir**. Elles doivent être bien **fermées** car il est souvent constaté que les sacs de détritus sont éventrés par les animaux errants.

Tri sélectif

Bac jaune et bleu : **mercredi matin tous les 15 jours en semaine paire**

Bac vert : **mercredi matin tous les 15 jours en semaine impaire**